

Compte-rendu du Conseil d'école du 8 juin 2017

Présents :

Parents : Mme Goyer, Mme Lavaud, Mme Ferré, Mme Gravot, Mme Clouet, Mme Thébault

Représentants de la mairie : Mme Daoulas, M Hermant

Enseignants : M. Debroise, Mme Sauvaget, Mme Malville, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Daumer

Excusés :

M. Bovyn (IEN), M. Chouan, Mme Nonat, Mme Gouasdé

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2016/2017
- Préparation de la rentrée 2017/2018
- Questions diverses

A. Choix du secrétaire : Mme Malville

B. Bilan de l'année 2016/2017

1. Effectifs :

Nous finissons l'année avec 189 élèves.

2. Exercice PPMS intrusion :

Il a été effectué le 23 mai à 10h. Le but était de s'entraîner (enfants et adultes).

- Fenêtres, volets, portes fermés à clefs
- Enfants et adultes par terre (assis ou allongés dans une position « confortable »), silencieux pendant 5 minutes

Bilan : l'exercice s'est bien passé hormis quelques enfants qui ne sont pas parvenus à rester silencieux.

3. Bilan des projets et des sorties scolaires en lien avec le projet d'école :

- Projet de l'année sur la tolérance : une journée axée sur le handicap a eu lieu le 29 mai.
 - Matin : mise en place d'ateliers sur les différents handicaps : handicap moteur, visuel et auditif, dyslexie, autisme → les élèves devaient se mettre à la place d'un enfant handicapé pour mieux comprendre les difficultés liées à son handicap. A la fin de la matinée, tous les élèves de l'école ont formé un cœur dans la cour et une photo a été prise.
 - Après-midi : les élèves ont participé à la course ELA en binôme (un grand avec un petit) au parc du presbytère. Chaque binôme s'est engagé à courir au moins 10 tours en réalisant des relais. Pour clore la journée, les élèves se sont regroupés sous la banderole ELA pour une photo souvenir et un goûter leur a été offert par l'APE.
 - Les enseignants remercient les adultes qui les ont aidés, la municipalité qui a permis la

présence du policier municipal toute l'après-midi, l'APE qui a offert et organisé le goûter, la fédération de football qui a prêté le matériel de cécifoot et Maxime qui est intervenu sur l'atelier langue des signes.

- Délégués de classe (axe citoyenneté) :
 - Suite au tournoi de foot, et aux bilans faits en classe, les délégués ont souhaité mettre en place un nouveau tournoi de basket qui commencera la semaine prochaine pendant les récréations.
 - Utilisation des billes pendant les récréations : elles sont peu utilisées par les plus grands, un certain nombre de billes disparaît chez les petits qui jouent plus souvent. Les enseignants demanderont peut-être à la municipalité la réalisation d'une ligne pour délimiter le terrain cet été.
 - Bilan : les délégués sont très contents de leur rôle et souhaitent avoir plus de fonctions : ils ont proposé leur aide pour gérer les petits conflits sur les temps de récréation, ceci est en cours de réflexion.
- Projet musique : (volet culturel) :
 - CP : un livre-CD est en fin de création sur Alice au pays des merveilles
 - CP/CE1 et CE1 : le projet sur l'opéra s'est terminé par une représentation le jeudi 1^{er} juin avec l'intervenante de l'école de musique de la Flume à la salle du Vivier
 - CE2/CM1 : la musique à travers l'Histoire : une représentation a également eu lieu le jeudi 1^{er} juin avec l'intervenant de l'école de musique de la Flume à la salle du Vivier.
 - Les parents sont venus nombreux. Les enseignants remercient la municipalité pour le prêt de la salle du Vivier.
- Musée des Beaux Arts (volet culturel) :

Trois classes ont bénéficié d'une animation de qualité autour d'un artiste choisi, Vera Molnar pour les classes de CP et de CE1, Geneviève Asse pour les CP/CE1.
- Sortie à l'opéra et au jardin du Thabor pour les CP/CE1 et les CE1 le 24 mars
- TNB :

La classe de CE2/CM1 est allée voir une pièce de théâtre, *Le roi des rats*, le 4 mai 2017.
- École et Cinéma :

Les élèves de CP/CE1 et de CE1 ont visionné le dernier film de la sélection, *Robin des bois*, au cinéma de Montfort-sur-Meu le 28 avril.
- Médiathèque : chaque classe a écouté deux lectures de Fiorinda et chaque élève a pu emprunter des livres.
- Jardinage : le projet mené par les élèves de CP aidés des CM2 est en cours. Après avoir observé la croissance des bulbes, les élèves ont planté des légumes . Ce projet sera poursuivi l'an prochain. Selon l'évolution du projet, les enseignants solliciteront peut-être l'aide des parents et de la mairie (dons de graines et de plants, entraide et partage dans le jardin, agrandissement de celui-ci.)
- Sport :
 - Golf : la séance découverte pour la classe de CE2/CM1 a eu lieu le 23 mars. Le golf est reconduit l'année prochaine pour les CM2 mais en attente pour les CM1 car de nouvelles

écoles rentrent dans le dispositif.

- Rugby : un tournoi de rugby est organisé avec toutes les écoles qui ont bénéficié de séances avec l'intervenant le 22 juin au Rheu. Celui-ci vient d'être validé par l'IA, la mairie du Rheu, la police, la gendarmerie et la préfecture, cela a été compliqué à cause des directives du plan Vigipirate. Les élèves de CP ne participeront pas au tournoi, cette journée sera dédiée à l'échange GS/CP.

- Balle au pied : un animateur du district de football intervient pour les classes de CM1/CM2 et CM2 (5 séances par classe)

- Visite du collège G. Brassens de Le Rheu : le 4 avril
 - rencontre avec les délégués de classes
 - visite
 - repas et accès au foyer
 - retour école en début d'après-midi
 - bilan : visite trop courte, il manque un temps en classe ou un projet comme les précédentes années
 - Actions et sorties à venir (en fin d'année scolaire)
 - Les classes de CM1/CM2 et CM2 : visite de l'usine marémotrice de Dinard et du moulin de Prat le 9 juin
 - La classe de CE2/CM1 : sortie à Rennes au planétarium et visite du vieux Rennes le 9 juin
 - La classe de CE2 : visite du château du Bois d'Orcan à Noyal sur Vilaine et du château et de la vieille ville de Chateaugiron le 13 juin
 - La classe de CP : sortie et rencontre des correspondants au jardin de Rocambole le 27 juin
 - Liaison GS/CP :
 - Depuis quelques semaines, les élèves des classes de CP vont lire des histoires aux élèves de GS.
 - Une réunion de présentation de l'école élémentaire aura lieu le 15 juin à 18h avec les deux directrices. Afin de présenter aux parents des futurs CP le fonctionnement de l'école, les enjeux du CP et le rôle des parents
 - Des portes ouvertes sont organisées le 22 juin pour les parents de CP et de GS de 16h30 à 18h à l'école élémentaire.
 - Les élèves de GS viendront à l'école élémentaire pour découvrir les classes et le fonctionnement du self le jeudi 22 juin (tous les autres élèves étant au tournoi de rugby).
 - Concours de dessins sur les sapeurs pompiers de L'Hermitage:
Quelques classes participent à ce concours organisé pour les 70 ans du centre de secours
- #### 4. Inquiétudes

- TNI : les enseignants souhaitent que la société revienne car il y a toujours beaucoup de dysfonctionnements malgré les nombreuses interventions de Franck.
- Chaleur à l'étage dès le matin
- L'accumulation de manteaux restés à l'école. Les parents n'ont pas accès à l'école à 15h15 car il y

a les TAP donc cela est compliqué de les récupérer. Les enlève-t-on tous ? La mairie ne souhaite pas qu'il y ait trop de parents dans l'enceinte de l'école sur les temps périscolaires pour des raisons de sécurité. Les manteaux seront tous retirés du préau car cela gêne la classe qui se range sous le préau et mis dans des caisses. Les caisses seront à la disposition des parents sous le préau.

C. Préparation de la rentrée 2016/2017

1. effectifs :

- CP : 31
- CE1:39
- CE2:40
- CM1:35
- CM2:39
- soit 184 élèves
- L'ouverture conditionnelle sera validée ou non la semaine de la rentrée sachant que nous avons annoncé 185 élèves mais des élèves quittent l'école donc l'ouverture n'est pas acquise. Comptage des élèves le jour de la rentrée. Peu de nouvelles familles jusqu'à présent mais des livraisons de logements ont lieu sur la commune en juillet et en septembre.

La rentrée des élèves est prévue le lundi 4 septembre à 8h30.

Départ de certains enseignants : Mme DAUMER, Mme SAUVAGET et Mme ILLIEN ainsi que Mme NONAT et Mme GOASDOUE (complément de service)

Arrivée de 2 enseignantes : Mme LE TUAL et Mme DARRAS

2. Thématique l'an prochain en lien avec le projet d'école et en commun avec l'école maternelle : voyage à travers le monde

3. Budget fonctionnement et investissement : l'école remercie la municipalité.

- 2 séries de 30 livres
- un budget sport
- un massicot cisaille
- une armoire de rangement
- un budget pour la scolarisation d'enfant en situation de handicap
- un budget pour la nouvelle classe (les commandes de tables sont à faire maintenant car les délais de livraison sont longs)
- le budget de fonctionnement par élève et par année civile est de 41,69 euros
- l'achat d'un visiophone est prévu pour la rentrée 2018 car la mairie peut bénéficier d'une subvention d'au moins 30 % qui n'est pas négligeable vu le montant de cet achat
- Il y a également un budget pour les sorties scolaires. L'école a pour projet une sortie avec nuitées l'année prochaine.

D. Questions des parents

- Sur le temps scolaire

- *La durée du temps scolaire repartie sur 4 ou 4,5 jours va, apparemment, pouvoir être décidée par les communes. La municipalité a-t-elle déjà évoqué ce point ?*

La mairie a reçu un mail le 6 juin concernant ce sujet : La dérogation pour revenir à un temps scolaire de 4 jours doit être envoyée avant le 12 juin (avec bilan et avis des partenaires). Les interprétations de ce mail sont diverses et plusieurs points mériteraient d'être clarifiés. Un PEDT va être fait pour faire le bilan, pour l'instant la mairie ne se prononce pas mais il est difficile de tout réorganiser pour septembre, du personnel a été embauché et pour l'instant le décret n'est pas passé. S'il y a changement, celui-ci ne pourra avoir lieu qu'à la rentrée 2018... Beaucoup de parents semblent satisfaits des TAP en élémentaire, cela est plus mitigé pour la maternelle car les enfants ont une durée d'attention plus courte et sont plus fatigables. Les représentants de la mairie déplorent le manque d'uniformité dans les écoles qui font partie d'une même inter-communauté (pour le sport notamment), l'organisation serait simplifiée si toutes les écoles avaient les mêmes horaires.

- *Rendez vous (médicaux, paramédicaux,...) sur le temps scolaire : y a-t-il des règles établies ? (Limiter les allers retours dans les classes, maximiser le temps scolaire, ... ?)*

Chaque situation est différente, cela dépend de la distance domicile-école et des contraintes liées à l'emploi des parents. Le but étant que les enfants soient scolarisés le plus longtemps possible. Cette année, l'école a demandé des justificatifs aux professionnels pour les élèves qui ont des rendez-vous sur le temps scolaire.

- *Serait-il possible de faire les photos de classes avec le photographe de L'Hermitage? (rapport qualité/prix, peu satisfaisant cette année et nouveau commerçant sur la commune) ?*

L'école se renseignera pour savoir s'il fait les photos de classe et s'informer du coût. Le but étant de faire travailler les commerçants de la commune.

- *Les parents d'élèves félicitent l'équipe enseignante pour les projets de l'année: ELA, projet musique en cycle 2, fête des 100 jours et conseil d'élèves. Les enfants se sentent investis.*
- *Point d'information sur la possibilité de kits de fournitures scolaires.*

Il faudrait savoir combien de familles seraient intéressées avant de demander des devis donc faire une enquête. Impossible pour la rentrée prochaine, à voir pour 2018.

- Sur le temps périscolaire

- *Problèmes récurrents de violence verbale et physique, en particulier sur les temps périscolaires sans ou avec peu de réaction des animateurs. Quelle application du règlement intérieur ou y a-t-il une harmonisation possible avec celui qui est applicable sur le temps scolaire ?*

Ces problèmes se déroulent plutôt sur les temps du midi. Les parents soulignent que les bagarres sont récurrentes, les retours sont réguliers : les enfants disent aller voir l'adulte mais ne sont pas écoutés.

Plusieurs enfants sont revenus avec des bleus. Des parents, lassés par l'injustice, demandent à leurs enfants de faire justice eu-même car les conflits ne sont pas réglés. Les parents d'élèves déplorent ces situations car les adultes doivent être garants du respect des règles et protéger les enfants. La mairie rappelle que le temps du midi dure 1h45 et que les enfants sont en temps libre et les accidents fréquents. Le langage des enfants a changé et il y a beaucoup d'impolitesse. La Mairie demande au personnel de gérer les conflits et la surveillance de la cour a été renforcée le midi (3 adultes sur la cour, Jérôme et des ateliers mis en place). Des familles sont appelées par la mairie qui les informe du comportement inadapté de leur enfant mais la mairie souligne qu'elle ne est pas épaulée par certains parents et qu'il est difficile de donner des sanctions. De plus, il est difficile pour les adultes de tout traiter car faut-il croire tous les enfants... Ce sont toujours les mêmes qui viennent se plaindre. Peut-être faudrait-il envisager de régler cette question par la prévention ? Cela a commencé sur les temps des TAP avec l'intervention du policier municipal. Une enseignante dit que ses élèves se plaignent car les règles ne sont pas les mêmes sur le temps périscolaire et scolaire. La mairie rappelle que les règles sont les mêmes à part les cerceaux et les ballons qui sont autorisés sous le préau. Les enseignants doivent souvent gérer les problèmes survenus sur le temps du midi. Il faut souligner que les adultes du périscolaire ne sont pas respectés comme les enseignants. Certains adultes ne font pas remonter les marques d'incivilité à la mairie car cela prend du temps alors qu'il faut que tout soit consigné, un mot va être donné l'année prochaine qui va rappeler les différents degrés de sanctions (3 avertissements = exclusion). Un enseignant suggère que les grands pourraient peut-être travailler avec Jérôme pour devenir médiateurs le midi, la mairie prend note de cette proposition.

- *Les enfants passant en dernier à la cantine auraient très peu de temps pour manger (retards des enfants de l'école privée ? effectif trop important sur le temps du déjeuner ?)*

Une mère d'élève est venue mardi et les enfants étaient tous passés à 13h10 sauf ceux qui discutent. Les retards des élèves de l'école privée n'entravent pas le passage de ceux de l'école publique. Cette personne a également constaté que beaucoup d'enfants ne mangent rien, les adultes pourraient peut-être les inciter à manger plus.

- *La municipalité a-t-elle eu des retours de parents sur le portail famille ? Les retours que les représentants de parents en ont eu : l'inscription 3 semaines à l'avance, délai difficile pour les familles, notamment celles à la recherche d'un emploi*

Très peu de retours des parents. Un mot va être distribué à l'école car très peu d'inscriptions sur le portail pour cette période d'essai et pour avertir que les inscriptions pour la rentrée seront ouvertes le 12 juin. Le délai de 3 semaines a été choisi en fonction des délais de commandes de la cantine. La mairie souligne que le centre de loisirs fonctionne ainsi depuis quelques années et malgré les mécontentements du début il n'y a jamais eu de réclamations. Elle rappelle que l'on peut se désinscrire 48 heures ouvrées avant. Ce nouveau fonctionnement doit engendrer des économies sur la cantine. Ce délai concerne toutes les réservations du péri-scolaire (cantine, TAP, garderie). La mairie a mis en place une phase test mais déplore que très peu de personnes aient utilisé le portail famille alors qu'en septembre le repas sera majoré de 20 % en cas de non inscription de l'enfant. Très peu de parents étaient présents lors de la

réunion d'explication (15 ou 20 parents sur les 3 écoles) donc il n'y aura pas d'autres réunions. Pour les nouveaux parents, tout est expliqué sur le livret disponible à la Mairie. La directrice les dirigera vers la Mairie après l'inscription de leurs enfants à l'école. Le portail va également permettre une meilleure visualisation des informations familiales car certaines familles ne donnaient pas les informations à la mairie (numéro urgence...).